

# De nombreux cantons appliquent une mauvaise stratégie

La branche des voyages est reconnue depuis l'automne 2020 comme cas de rigueur. Mais dans la plupart des cantons, les fonds destinés aux entreprises du secteur n'ont pas été versés à ce jour.



Bild: Screenshot Star.ch

Dans de nombreux cantons, les agences de voyages qui ont conservé des liquidités ne bénéficient d'aucune aide, dans la mesure où elles ne sont pas exposées à une cessation d'activité imminente, compte tenu de leurs réserves.

«Non seulement cette situation fausse la concurrence, mais elle est aussi totalement illogique et diamétralement opposée à l'objectif de la Confédération, qui entendait explicitement soutenir les entreprises saines» relève dans un communiqué la Task Force de la branche suisse des voyages, représentant la Fédération Suisse du Voyage (FSV), la Swiss Travel Association (STAR) et la Travel Professional Association (TPA).

Ces liquidités doivent être gérées à titre fiduciaire en tant que fonds de tiers, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent servir à payer des salaires ou des loyers, précise encore la Task Force, qui regrette la procédure actuelle appliquée par les cantons. «Les emplois de nombreuses PME sont dès lors en jeu, malgré des aides promises mais pas encore versées» alerte la Task Force.

La branche réclame une simplification de la procédure, comparable à celle mise en place dans le secteur de la gastronomie ou pour les entreprises qui ont dû fermer sur ordre des autorités. La recommandation officielle de la Confédération de renoncer aux voyages à l'étranger, ainsi que la liste de quarantaine de l'OFSP, équivalent «dans les faits à une interdiction d'exercer pour la branche depuis le mois de mars 2020. Le secteur des voyages attend des cantons qu'ils agissent rapidement et de manière équitable.»

Publiziert am Mittwoch, 27. Januar 2021